



RÉSULTATS SOCIAUX ET CONSOLIDÉS AU 31/12/2010

Le Conseil d'Administration a arrêté les états financiers de l'exercice 2010 dans sa séance du 13 avril 2011. L'exercice a été marqué par la confirmation de la récurrence de la profitabilité de la chaîne Victoria, grâce à des efforts de gestion et des augmentations de prix qui ont permis la cession de Victoria Vietnam en début d'exercice 2011. Gascogne a extériorisé un exercice en demi-teinte grâce à la plus-value dégagée de la cession de son pôle distribution, Cenpac, et semble être à la peine tant en ce qui concerne son exploitation qu'en ce qui regarde ses diversifications récentes. Le groupe EEM prend acte de l'annonce du redressement de l'exploitation sur l'exercice en cours.

L'exercice se solde par une perte consolidée -part du groupe- de (834) K€ et une perte sociale de (4,03) M€. Ces résultats n'intègrent pas la plus-value sur Victoria Vietnam réalisée sur 2011.

L'exercice a également été marqué par la poursuite du désendettement de la société (8,12 M€ en social et 12,45 M€ pour le groupe consolidé). Compte tenu de l'impact du résultat négatif et de la réduction de capital liée à l'annulation d'actions sur les fonds propres du groupe (67 M€ contre 68 M€ en 2009), le ratio d'endettement du groupe reste stable à 0,19.

La présentation des états financiers consolidés, en application de la norme IFRS 5, présente des modifications significatives par rapport à l'exercice précédent et c'est en application de cette norme qu'est présentée l'activité du groupe.

ACTIVITÉS CONSERVÉES

La société mère

Ses charges d'exploitation ont augmenté en raison des frais supportés sur les cessions réalisées ou engagées sur l'exercice. Elle a subi également les effets des annulations d'actions sur le résultat exceptionnel, et clôture l'exercice sur une perte nette de (4,03) M€ contre une perte de (1,05) M€ en 2009.

Le secteur immobilier

Il ne comporte plus que la SAIP et sa filiale SNC Paris Croix des Petits Champs ainsi que la société Les Vergers qui porte l'immeuble de Boulogne. Ce secteur représente 7,8 % des capitaux investis du groupe (8,4 % en 2009). Sa contribution au résultat net du groupe a été positive (1,29 M€ contre -0,94 M€ en 2009). Les opérations réalisées sur l'exercice comme celles en cours devraient réduire très significativement son importance.

ACTIVITÉS MISES EN ÉQUIVALENCE

GASCOGNE

Cette participation, inchangée au cours de l'exercice et qui devient l'actif essentiel du groupe (66,5 % des capitaux investis du groupe et 57,5 % des investissements nets de la société EEM), compte tenu de la cession de la branche distribution, a contribué positivement aux résultats du groupe à hauteur de 1,6 M€ (0,11 M€ en 2009).

L'exercice 2010 a été marqué par la cession, avec une forte plus-value, de la distribution dont le produit a été consacré au désendettement, et par le fléchissement de l'exploitation des activités conservées.

SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE CASINOS (SFC)

Cette filiale qui représente 1,77 % des capitaux investis du groupe, placée en redressement judiciaire en raison de la non transformation en capital du solde de sa dette obligataire, a déprécié fortement ses filiales d'exploitation de casinos en dépit de l'amélioration de ses conditions d'exploitation, et extériorisé, de ce fait, une forte perte nette (11,25 M€ contre 0,39 M€ en 2009). Elle contribue négativement au résultat net du groupe à hauteur de 1,59 M€.

ACTIVITÉS ABANDONNÉES

Secteur hôtelier

Il est le plus important des actifs gérés directement par le groupe. Avec une valeur nette comptable sociale de 24,71 M€ (30 % des titres de participation et créances sur participations nettes de la société mère), ce pôle représente presque 60 % de la valeur comptable des participations gérées par le groupe, 23 % des capitaux investis du groupe (72 % des capitaux investis correspondant à des activités gérées directement), et plus de 95 % du volume d'activité des activités directement gérées par le groupe.

Ce secteur, dont la performance est jugée satisfaisante par le groupe, a été traité en activités abandonnées en raison du processus de vente des cinq hôtels vietnamiens engagé par votre Conseil d'Administration le 25 juin 2010, réalisé le 14 février 2011 et de celui plus tardif de l'hôtel d'Angkor, engagé en fin d'exercice et encore en cours.

Cependant, le secteur hôtelier a contribué aux résultats du groupe sur toute la durée de l'exercice et a été le plus important contributeur aux résultats nets du groupe (2,34 M€ contre 1,85 M€ en 2009). Son poids dans les capitaux investis du groupe dont le montant est resté stable a été augmenté sur l'exercice (23,26 % contre 19,25 % en 2009) en raison des variations de taux de change entre l'euro et le dollar.

FMB-AQUAPOLE

Cette société a été placée en redressement judiciaire le 20 avril 2010. Elle clôture l'exercice avec une activité en faible diminution et une perte nette de 0,7 M€, qui résulte d'une valorisation des actifs à leur valeur de transaction dans le cadre d'une proposition de reprise.

ACTIF FINANCIER DISPONIBLE À LA VENTE

EEM ne détient plus que 35 % de Tokaj Lencses Dió, qui détient la quasi-totalité de Tokaj Hetzölö, le vignoble ayant ainsi été adossé au groupe propriétaire de Cos d'Estournel, second cru classé à Bordeaux.

EEM bénéficie de la part de ce groupe d'une promesse de sortie au terme de 5 ans, terme qu'elle pourrait anticiper et sortir cet actif du groupe d'ici à la clôture de l'exercice 2011.

Cette participation représente 3,4 % des capitaux investis par le groupe ; sa valeur comptable au 31 décembre 2010 dans les comptes d'EEM était de 2,7 M€ comme dans les comptes consolidés (hors comptes courants). Elle est désormais traitée en actif financier disponible à la vente.

CHIFFRES CLÉS DE L'EXERCICE

En M€	2010	2009
Chiffre d'affaires	0,47	0,63
Résultat opérationnel courant	(6,04)	(2,86)
Résultat opérationnel	(4,01)	0,31
Résultat des sociétés mises en équivalence	0,17	0,24
Résultat des activités poursuivies	(1,77)	PM
Résultat des activités abandonnées ou cédées	1,57	(0,61)
Résultat net consolidé	(0,20)	(0,60)
Résultat net consolidé part du groupe	(0,83)	(0,91)

ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE

Au niveau des filiales

La cession définitive des cinq hôtels vietnamiens est intervenue le 14 février 2011, moyennant le versement de 44 millions de dollars, une soule de 0,54 millions de dollars devant intervenir d'ici à la fin avril 2011. Le montant reçu n'a pas fait l'objet d'une opération de couverture en raison de la très forte volatilité du marché des changes, et reste placé en dollars.

L'hôtel d'Angkor continue pour le moment son activité sous l'enseigne Victoria. Dès l'issue du règlement définitif des principales instances judiciaires, il sera disponible à la vente, le groupe estimant que les litiges connexes au litige résolu ne sont pas de nature à retarder durablement le processus de cession engagé. Le groupe a reçu plusieurs propositions à l'étude et estime pouvoir conclure ladite cession sur l'exercice 2011.

L'immeuble de Boulogne est en cours de cession à la découpe : quatre niveaux de 80 m² chacun ont fait l'objet de compromis pour un montant global de 2,4 M€ et deux autres sont en négociations.

Le groupe estime qu'après remboursement des concours bancaires consentis, cette opération devrait générer une plus-value significative.

La période d'observation de SFC a été à nouveau prolongée de quatre mois le 12 avril. La direction de SFC continue d'étudier un plan de continuation, permettant une restructuration profitable et durable.

Le 28 février 2011, la Fmb-Aquapole a cédé, dans le cadre de la procédure de redressement judiciaire, pour un montant de 100 K€, son stock, ses installations et son fonds de commerce à un reprenneur. La valeur de la Fmb-Aquapole ayant été ramenée à 100 K€ au 31 décembre 2010, cette opération n'entraînera aucune provision ou charge pour EEM en 2011.

Au niveau de la société mère

La société EEM a décidé, lors de son Conseil d'Administration du 13 avril 2011, le principe du lancement d'une Offre Publique de Rachat dans le cadre de laquelle il a été décidé la nomination du Cabinet Ricol-Lasteyrie en tant qu'expert indépendant. Compte tenu de la publicité réglementaire dont fera l'objet ce rapport, il se substituera à la publicité habituelle réalisée par le groupe EEM sur son actif net réévalué.

TENDANCES

Le groupe est pour le moment dans une situation intermédiaire, avec sa dernière participation hôtelière en cours de cession, ainsi que le solde de sa participation viticole.

Il termine la vente à la découpe de son dernier actif immobilier. Le maintien de sa participation dans la SFC est subordonné à l'attitude qui sera adoptée face à l'offre publique dont Framélinis vient d'annoncer la possibilité ou la mise en place d'un plan de continuation.

A l'issue de ces opérations, il ne conservera plus que ses participations dans Gascogne, dans SFC et dans le holding immobilier qu'est devenue la SAIP, ainsi que le solde des capitaux issus des cessions, non absorbé par l'Offre de Rachat d'Actions, qui sera soumis au vote de l'AGM, en vue d'acquiescer et d'annuler 850.000 actions au prix de 21 €/action.

Le Conseil d'Administration a arrêté la date de l'AGM des actionnaires au vendredi 24 juin 2011 à 14 h 30 dans les Salons Hoche - 9, av. Hoche, 75008 Paris.